

## Les « copropriétés populaires » à Rio de Janeiro et les squats en France : pratiques et conflits dans l'habitat collectif

*Maira Machado-Martins*

Post-doctorante au Conselho Nacional  
de Desenvolvimento Científico e Tecnológico (CNPq),  
Laboratório de Etnografia Metropolitana (LeMetro), IFCS,  
Universidade Federal do Rio de Janeiro  
Lab'Ufba, Université Paris-Est

### Introduction

Ce papier présente une réflexion sur la production des pratiques communautaires du point de vue de la précarité de l'habitat et de la cohabitation dans certains types d'occupation illégale ou informelle d'espaces abandonnés et/ou qui ne sont plus fonctionnels : les « copropriétés populaires » au Brésil et les squats pour le logement en France. Comment le caractère d'illégalité joue-t-il dans les pratiques communautaires ? L'analyse des processus de consolidation de ces deux milieux d'habitat différents, fruit de l'occupation et de la reconversion fonctionnelle, nous amènera à comprendre les logiques et les stratégies développées pour la formation communautaire et la production des pratiques.

Tout d'abord, la présentation des trois occupations observées à Rio de Janeiro permettra de caractériser les « copropriétés populaires ». Ensuite nous présenterons quelques aspects sur les squats de logement, notamment en France, à partir des travaux de Florence Bouillon (2007, 2009), Isabelle Courant (2000) et Marc Breviglieri (2004). L'objectif est de trouver les liens entre ces formes d'habitat précaire et de comprendre les modes de fonctionnement et les pratiques qui se développent à partir de la situation d'occupation illégale et en relation directe avec les espaces convertis à l'intérieur du milieu d'habitat.

### Les « copropriétés populaires » de l'Avenida Brasil<sup>1</sup>

Cette recherche porte sur une forme relativement récente d'habitat populaire à Rio de Janeiro. Ce sont des occupations, par une population économiquement modeste, des terrains et immeubles industriels abandonnés et leur reconversion par les occupants eux-mêmes. Ces occupations ont démarré à la fin des années 1990 et début des années 2000, et se situent aux abords de l'Avenida Brasil, entre cette voie rapide et la voie ferrée qui relie le centre-ville de Rio de Janeiro et la banlieue nord de ville (Duque de Caxias). La population est originaire, en grande partie, des *favelas* proches des terrains. Trois occupations, géographiquement très proches les unes des autres, ont été identifiées : *Condomínio Areias Brancas*, *Batidão* et *Monte Castelo*. La dernière « copropriété » a fait objet d'une étude de cas, sous une perspective ethnographique<sup>2</sup>.

#### Caractérisation générale

Tout d'abord, cette forme d'habitat est dénommée « copropriété populaire » parce qu'elle présente certaines caractéristiques concernant la forme construite à son sein et la gestion, qui ressemble à l'habitat en copropriété au Brésil, le *condomínio*. Les terrains des trois occupations comprennent des anciens bâtiments de production et sont clôturés par des murs qui ont été conservés par les occupants. Les accès sont fermés la nuit, et jusqu'à 2009 deux « copropriétés » disposaient de gardiens qui contrôlaient la circulation des piétons. Les caractéristiques générales aux trois occupations sont :

- une localisation sur d'anciens bâtiments ou terrains industriels, de grande surface et abandonnés depuis quelques années ;
- elles sont sous la gestion d'une sorte d'administrateur, équivalent au *síndico* (syndic) ;
- les habitants payent une taxe de copropriété qui correspond, normalement, aux dépenses collectives (gardien, femme de ménage, réparations et maintenance, etc.).

#### La gestion des milieux d'habitat

Les « copropriétés populaires » se situent dans une zone dominée par la *militícia*, une forme de pouvoir parallèle à l'État<sup>3</sup> présente à Rio de Janeiro. Elle se caractérise par la formation de groupes de professionnels, pompiers, militaires, agents de

- 1.- La recherche empirique qui sera présentée dans ce papier a démarré en décembre 2006, date de la première visite de terrain, et s'est déroulée jusqu'à 2009. Le retour au terrain a eu lieu en 2013, et la recherche empirique se poursuit. Ce décalage peut-être constaté au long du texte, car les analyses sont en cours et les données changent constamment.
- 2.- Pour des raisons de sécurité nous n'avons pas précisé la localisation exacte des occupations. Tous les noms et prénoms des personnes interviewées ont été modifiés pour préserver leur identité.
- 3.- Il faut entendre par là une forme d'exercice illégal du pouvoir fondée sur la domination territoriale, consolidée au sein des communautés souvent dépourvues économiquement. À Rio de Janeiro, la forme de pouvoir parallèle à l'État la plus connue et la plus répandue est celle qu'exercent les narcotrafiquants dans les *favelas*.

prison et policiers, à la retraite ou en activité, hors de toute légalité. Leur objectif est l'exorsion d'argent et le contrôle des zones d'habitat défavorisées et abandonnées par l'État, notamment les *favelas*. La *militícia* se développe progressivement à Rio de Janeiro et se présente comme une sorte de contre-pouvoir par rapport à celui des narcotrafiquants dans les *favelas cariocas*, d'où elle peut les expulser parfois.

Les occupations ont chacune un *leader* qui joue le rôle de *síndico* (syndic). D'un côté, il représente ce pouvoir parallèle en exerçant un contrôle ; de l'autre, il assure le bon fonctionnement du milieu d'habitat, comme dans les copropriétés formelles. Un autre point commun avec les copropriétés qui abritent les couches aisées est que dans les trois cas, les habitants paient une « taxe de copropriété » mensuelle, destinée à couvrir les dépenses collectives. La domination de ce pouvoir parallèle joue ainsi un rôle important dans la gestion dont elles sont l'objet. Mais l'héritage de certaines pratiques exercées depuis des années par les narcotrafiquants dans les *favelas* se fait également sentir dans les « copropriétés populaires » de l'Avenida Brasil (Machado-Martins, 2014).

#### L'aspect physique et les infrastructures

La configuration spatiale à l'intérieur des occupations se caractérise par un dessin orthogonal et ordonné. Dans le *Condomínio Areias Brancas*, les occupants ont fait appel à un ingénieur pour renforcer le gros-œuvre du bâtiment principal existant et pour réaliser un projet de reconversion de l'espace. Le résultat se traduit par des appartements standard, de même surface, prévus pour une famille avec deux ou trois enfants, présentant une surface supérieure à celle constatée dans la plupart des logements construits dans les *favelas*. La syndique, Marcia, a déterminé la couleur des façades et les matériaux utilisés pour les portes et fenêtres, ce qui homogénéise les étages de l'immeuble. Dans l'occupation *Batidão* le syndic, Silvio, a réalisé le découpage en parcelles, de dimensions de 6 mètres par 12 mètres, du terrain constitué à l'origine de trois entrepôts. Dans le cas du *Monte Castelo*, le terrain présentait trois immeubles, un entrepôt de production avec un étage et une mezzanine, et un espace vide, probablement un parking.

Dans les trois cas, les immeubles ont été entièrement occupés et divisés en appartements par les occupants qui arrivaient au fur et à mesure. Au *Monte Castelo* et *Batidão* les entrepôts ont été entièrement lotis de parcelles et les toitures ont été retirées par la suite. Au *Monte Castelo*, l'espace vide est devenu une zone de loisirs dans une partie et dans l'autre il a accueilli les dernières unités d'habitation construites, ainsi que quelques maisons qui datent du début de l'occupation. La zone de loisirs a été aménagée avec une place, une piscine et une scène pour des concerts et spectacles. Le *Monte Castelo* comporte également un terrain de sports à l'intérieur. La présence de tous ces équipements fait de cette « copropriété » la plus sophistiquée des trois. Dans cette forme d'habitat, le fait de disposer d'une infrastructure préalable sur le terrain conduit les occupants à une reconversion des espaces et non à une construction complète de la structure d'habitat, comme c'est le cas des premières *favelas* de la ville. Dans le cas du *Monte Castelo* les habitants se sont servis des

éléments de structure de l'entrepôt, tels que les poutres et les colonnes pour construire leurs maisons. Le résultat est un espace construit de maisons et couloirs d'accès aux logements, modulés selon la structure existante.

En ce qui concerne les réseaux publics, les raccordements à l'eau potable et à l'électricité ont été réalisés par les occupants. Le caractère informel n'a pas empêché que le réseau d'électricité soit régularisé auprès de l'entreprise responsable de la distribution d'énergie de la ville. C'est le cas du *Condomínio Areias Brancas*, qui présente des compteurs d'électricité pour chacun des appartements de l'immeuble principal. À l'intérieur des occupations, tout comme dans les *favelas*, des commerces s'installent et répondent aux besoins des habitants.

L'augmentation du nombre des constructions dans les « copropriétés populaires » se fait à une vitesse impressionnante depuis 2006. Cette expansion a lieu soit sur les terrains vides, soit par un processus de « verticalisation », c'est-à-dire une maison construite sur l'autre, comme dans les *favelas*. Actuellement, il ne reste plus d'espaces libres, à part la zone de loisirs. À titre d'illustration, en 2009 le *Monte Castelo* comptait environ 201 résidences et 9 boutiques distribuées sur un terrain d'une surface totale de 3,700 m<sup>2</sup>. Ceci révèle que ces « copropriétés » représentent une alternative résidentielle de fait pour au moins une partie de la population des *favelas* (Machado-Martins, 2012).

#### *La question de l'illégalité et l'aspect juridique de l'occupation Monte Castelo*

L'ITERJ<sup>4</sup> conseille les habitants du *Monte Castelo* sur leurs droits en tant qu'occupants de l'immeuble et pour la légalisation de l'association de résidents. Les représentants de l'Institut ont expliqué la situation de la propriété, la procédure adoptée dans ces cas, et les possibilités de régularisation pour les habitants : en tant qu'actif d'une entreprise en liquidation judiciaire et qui a des dettes vis-à-vis de ses anciens salariés (dette prioritaire) et des dettes fiscales vis-à-vis de l'État Fédéral, de l'État de Rio de Janeiro et de la Ville de Rio de Janeiro, le bien est placé sous la responsabilité de la Justice, chargée du règlement de ces dettes. La procédure normale serait une vente aux enchères de la propriété. Si elle ne trouve aucun acheteur, la Justice « conseille » l'État de Rio de Janeiro de l'exproprier pour la vendre inoccupée, et affecter le produit de la vente au paiement de la dette envers les salariés. Ainsi l'État de Rio de Janeiro gère la vente du bien. À l'Institut, le dossier de régularisation de l'immeuble indique que la propriété a été mise aux enchères une première fois le 10 avril 2003 et n'a pas trouvé d'acheteur.

4.- ITERJ : Institut des Terres et de Cartographie de l'État de Rio de Janeiro. L'ITERJ est un organisme semi-autonome lié au Secrétariat au Logement de l'État de Rio de Janeiro. Il a été créé en 1990 avec l'objectif d'accueillir et d'informer les communautés en conflit, menacées d'expulsion ou qui occupent des terrains abandonnés et cherchent l'obtention d'un titre de propriété. L'Institut fournit à la population tout le support technique et juridique nécessaire dans la démarche d'obtention du titre de propriété des occupations en milieu urbain et rural, sur des terrains publics ou privés, dans l'État de Rio de Janeiro.

En 2004 le représentant de l'ITERJ chargé d'assister les occupants du *Monte Castelo* entre les années 2004 et 2005, M. Glauber Moura dos Santos, a organisé un vote au sein de l'occupation pour légitimer le représentant de la communauté et ainsi créer « l'Association de Résidents du *Condomínio Monte Castelo* ». Le rôle de l'association est fondamental pour représenter la communauté non seulement dans le processus de régularisation, mais aussi dans le cas d'une expropriation par l'État de Rio de Janeiro. Tout d'abord, le représentant a organisé une assemblée générale pour expliquer le processus de création de l'association de résidents et la présentation des listes par les habitants qui souhaiteraient se présenter. M. Glauber, raconte que l'élection de Carlos<sup>5</sup>, un des premiers occupants du *Monte Castelo*, s'est faite par acclamation et qu'il n'y a pas eu d'autres candidats. La majorité des habitants est venue voter et un registre des habitants a été monté, indiquant leur nom, le numéro de leur carte d'identité (RG) et l'emplacement exact de leur logement. Le registre et la documentation avec les signatures des habitants qui ont participé à l'assemblée ont été transmis à l'ITERJ pour poursuivre les démarches de légalisation de l'association. Cela n'entraînait aucun frais pour les habitants du *Monte Castelo*. Mais, selon le rapport établi par Glauber Moura dos Santos, les représentants de la communauté ne sont jamais retournés à l'ITERJ pour y donner suite. Plus tard, l'ancien responsable est retourné sur le site de l'occupation et il a constaté que ses dirigeants n'étaient plus intéressés par cette légalisation.

Dans les entretiens, l'ancien syndic Carlos et les habitants parlaient de leur envie de légaliser la situation. La question se pose du réel désir de régularisation de la situation. Les habitants sont-ils prêts à payer toutes les factures qui arriveront avec la légalisation du terrain et des réseaux publics et à changer leurs habitudes de consommation ?

Toutefois, le fait que les logements ne soient pas régularisés auprès des organismes officiels, ne change en rien le fonctionnement des transactions de vente et de location, comme dans les *favelas*. Les syndicats des trois occupations racontent que pour louer ou acheter un logement, la procédure est la même que dans la *favela*. Un document établi entre les deux parties (le vendeur et l'acheteur, ou le propriétaire et le locataire), confirme la vente ou la location. La légitimation de la transaction sur un logement, se fait à partir d'un document de transfert du bien qui devient formel dans ce système à partir de la signature du représentant de l'association de résidents. Celui-ci fait donc office de témoin de la transaction, en cas de litige. La signature de l'association est considérée par la population comme une garantie, car c'est ce qui existe de plus « formel » dans ce système en place dans les trois « copropriétés » (Machado-Martins, à paraître).

5.- Carlos a été le syndic au *Monte Castelo* jusqu'à 2009, moment dans lequel il part de l'occupation et laisse le poste à Sílvio, qui devient le syndic de deux « copropriétés », *Monte Castelo* et *Baridão*.

### Les squats en France et en Europe

Peut-on classer les occupations de l'Avenida Brasil présentées dans ce travail comme des squats ? À partir de quelques études sur des squats pour logement, nous souhaitons analyser les caractéristiques de ce type d'occupation afin d'établir des liens avec les « copropriétés populaires ». Les pratiques et les conflits dans ces espaces d'habitat sont-ils liés à la condition d'informalité, de précarité ? Ou seraient-ils associés à la forme d'habitat collectif ?

#### *Quelques définitions et caractérisations*

Au début du XX<sup>e</sup> siècle le squat est défini comme « le fait d'occuper illégalement un lieu privé » (Segaud, Brun, Driant, 2002, p. 393). Actuellement, dans les pays développés, le squat est défini comme une occupation sans titre d'un logement ou d'un immeuble entier, comme alternative au logement. En revanche, pour les pays en développement, le terme peut être appliqué comme « l'occupation illégale d'un terrain pour y construire un logement en général sommaire » (Merlin, Choay, 2005, p. 841).

La pratique du « squatage » pour le logement peut avoir des motivations différentes. Il peut être utilitaire quand il s'agit de se procurer un logement lorsque c'est impossible par les voies légales, pour des raisons financières ou autres. La pratique du squat peut avoir aussi un aspect sociopolitique, comme forme de dénonciation des conditions de logement, de la spéculation foncière et immobilière. Enfin, elle peut être également motivée par le souhait de vivre en communauté (Merlin, Choay, 2005). Ainsi, l'aménagement des locaux est réalisé en fonction des possibilités financières, du niveau d'appropriation de l'espace par le groupe et surtout selon l'objectif de l'action.

François Clanché (1998) définit des dimensions pour le classement des individus sans domicile, dont trois peuvent s'appliquer au « squatage ». La première correspond à la typologie de l'abri : il peut s'agir d'un logement, de bureaux, d'entrepôts ou de tout autre local industriel, artisanal ou commercial. Il s'agit alors d'un logement improvisé ou provisoire où les personnes qui l'occupent peuvent laisser leurs affaires. Ensuite, le statut de l'occupation, qui est spécifique du fait que ceux qui occupent les lieux sont des « occupants sans titre ». Par exemple, les occupants peuvent payer un loyer à un escroc se disant propriétaire du bien, il peut s'agir d'un groupe de militants revendiquant un droit (par exemple, le droit au logement ou le droit à l'expression artistique). Le squat peut également être le fait d'une famille qui habite dans un appartement où elle ne paye plus de loyer en attendant une expulsion, ou encore d'un groupe de jeunes occupant un pavillon abandonné dans une banlieue déshéritée. La dernière dimension concerne la stabilité ou la précarité dans le temps. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, « la pérennité de leur situation peut être compromise à (très) court terme ; ces personnes n'ont aucune sécurité de logement au-delà d'une semaine » (Segaud, Brun, Driant, 2002, p. 394).

À l'issue des actions de « squatage », il peut y avoir : la pérennisation par location régulière offerte aux squatters (solution répandue notamment à Amsterdam), le découragement des squatters suite aux actions entreprises par le propriétaire du bien (coupure d'eau, d'électricité et de gaz, etc.), ou le plus souvent, la procédure d'expulsion, exécutée avec le recours aux forces de l'ordre (Merlin, Choay, 2005).

À partir de l'étude de cas d'un squat à Paris, I. Courant (2000) démontre qu'il y a une organisation pour la formation des squats. Dans ce cas, la stratégie employée pour occuper l'immeuble est vue comme un élément positif, car le « squatage » résulte d'un « savoir-faire ». Un squatter interviewé par la sociologue raconte :

« Les squatters, ils ont un programme : faut pas squatter la semaine, faut squatter le vendredi après cinq heures. C'est quand le bureau il est fermé. Comme ça, le locataire il appelle, il trouve personne. Il faut savoir, connaître (Courant, 2000, p. 168). »

Dans son analyse, la sociologue montre que la procédure est enviable d'une certaine façon par d'autres personnes mal logées du quartier, en mettant les squatters dans une position privilégiée. On observe aussi la fierté de certains squatters à occuper un logement, par rapport aux populations défavorisées du quartier où se trouve le squat. La fierté vient du fait d'avoir eu le courage d'occuper un logement et de ne pas être confronté au paiement d'un loyer trop cher. En revanche, le sentiment de fierté se mélange à celui de honte, du fait de se trouver dans un logement parfois insalubre ou trop petit.

L'action de squatter est comprise ainsi comme une démarche qui permet à quelques familles d'avoir un toit, mais qui ne cherche pas obligatoirement à revendiquer la solution pour le problème de manque de logement pour certains groupes sociaux.

#### *Les types de squat en France*

Les squats en France se divisent en deux types selon leur fonction : le squat d'activité et le squat de logement. Par ailleurs, les squats sont composés de groupes différents, qui ont des visions et des pratiques distinctes à l'intérieur de l'espace occupé. Ces groupes peuvent présenter une certaine hétérogénéité, formant une population, à l'intérieur d'un même squat, qui peut être composée de militants politiques, d'anarchistes et de personnes qui se trouvent juste dans une situation de vie misérable.

L'espace habité est ainsi compris de façon différente par chaque groupe et les significations de cet espace seront aussi distinctes. Florence Bouillon (2009) révèle cette hétérogénéité à partir de son travail de recherche, qui lui a permis d'habiter pendant un certain temps le squat étudié. Dans son étude, le squat est présenté comme un lieu de résistance à la société, qui vise à créer un quotidien de partage et de solidarité, et dans certains cas, comme les « squatters libertaires », les squatters ne souhaitent pas faire des locaux un lieu d'hébergement, mais plutôt un lieu de discussions et d'échanges ou de subversion. La chercheuse constate d'ailleurs, à la fin de son travail de terrain, la difficulté de cohabitation en raison de la coexistence

de groupes avec des objectifs aussi distincts pour un même espace, et en raison d'un radicalisme qui empêche la concertation et la compréhension de l'autre.

Le squat peut également servir de lieu de rencontres, de discussions et de militantisme notamment dans le cas des squats qui comportent des activités en parallèle. Il permet également la fréquentation d'usagers, de sympathisants du squat ou des amis des occupants. La réalisation de fêtes, d'événements et de rencontres de voisinage a souvent comme objectif de faire connaître le squat et peut favoriser une mobilisation en cas d'expulsion. Le squat est ainsi plus qu'un logement, il devient aussi un espace de vie et de partage, un espace social.

### Les relations entre les squats et les « copropriétés populaires »

#### *Les occupants, l'informalité et la ville*

Florence Bouillon (2007) s'interroge sur la façon dont le squat prend forme dans le milieu urbain et dans la société contemporaine. Lors de la comparaison des squats avec les bidonvilles en France, ces derniers trouvent une place réelle dans la dynamique de la ville dans le sens où ils sont compréhensibles, font l'objet de débats et apparaissent dans des enquêtes et des statistiques. À part les incendies et les expulsions dont on parle dans les médias français de temps en temps, le squat est un phénomène en expansion mais qui demeure méconnu. Sous cet aspect, les squats se rapprochent du mouvement des occupations de l'Avenida Brasil. Derrière les longues façades des anciennes usines, perçues parfois comme immeuble abandonné, ces « copropriétés », subissent une expansion rapide, non maîtrisée par sa population et qui restent également méconnus dans la ville, autant au niveau des politiques et des projets publics, qu'au niveau de la société civile. Ainsi, l'auteur dénombre plus de 7500 squateurs en Île-de-France en 2002, un chiffre qu'elle considère sous-évalué par le rapport qui le fournit.<sup>6</sup>

Dans son hypothèse de « proximité particulière » entre le squat et le bidonville, F. Bouillon (2007) développe deux aspects : la similitude des conditions sociales des habitants et le statut d'illégalité des deux types d'occupation. La population des squats ne peut pas toujours être considérée comme précaire, à l'inverse des habitants des bidonvilles. Les travaux de F. Bouillon (2009) et I. Coutant (2000) nous montrent l'existence, dans les squats, de groupes militants, des « libertaires », et autres, qui choisissent d'y habiter afin de développer des pratiques alternatives au système et à la société actuels.

Un autre aspect, démontré par Colette Péronnet (1979) dans ses enquêtes ethnographiques sur les bidonvilles en région parisienne, touche la question de la représentation de l'habitat pour les individus : lorsqu'ils considèrent leur logement dans le bidonville comme provisoire, ils l'abandonnent de leur plein gré pour chercher à atteindre un mieux-être. De ce fait, le choix en matière d'habiter dénote une différence assez importante entre bidonville et squat. De même pour le parcours

6.- Pour avoir plus de détail sur les chiffres fournis sur le nombre de squateurs en Région Parisienne, et sur la critique de l'auteur à ces documents voir Bouillon (2007, p. 194).

résidentiel des habitants des « copropriétés populaires » : ceux qui viennent habiter dans les occupations ont choisi de quitter la *favela*, ce qui n'est pas toujours le cas pour ceux qui ont trouvé un logement dans la *favela*.

Il est intéressant d'observer que la plupart des squats qui font l'objet des recherches mentionnées sont, à l'origine, des logements abandonnés. Ce fait est déterminant en ce qui concerne l'occupation de l'espace, qui n'est plus objet d'une reconversion. Il rend plus facile l'installation dans les locaux, qui ne présentent pas les contraintes d'adaptation de l'espace, rencontrées dans les anciennes industries de l'Avenida Brasil. Cet aspect joue également dans la relation de l'occupant ou squatteur avec la ville. Dans certains cas français, notamment à Paris, les squats se situent au cœur de la ville, du fait qu'il s'agit d'anciens logements abandonnés, alors que les bidonvilles se localisent normalement dans les banlieues. En revenant sur le cas du *Monte Castelo*, nous retrouvons une situation géographique qui est commune aux *favelas* d'origine d'une grande partie des premiers occupants. Les habitants de cette « copropriété » ne se sentent pas plus insérés dans la ville qu'avant, car les lieux fréquentés sont les mêmes, les transports utilisés et l'environnement ne changent guère d'avant. Le fait de venir habiter dans un squat peut ainsi marquer une forte différence pour l'occupant dans son rapport avec le milieu urbain. En effet, l'occupant du squat inséré au cœur de la ville devient un client comme les autres, lorsqu'il se rend chez les commerçants du quartier, car personne ne connaît sa situation d'occupant (Bouillon, 2007). Pour les « copropriétés populaires » de l'Avenida Brasil, il en est de même : l'habitant devient un client comme un autre lorsqu'il se rend chez les commerçants du quartier. Mais être « un client comme les autres » ne signifie pas être confondu avec un citadin de la ville formelle, comme dans le cas des squats. La différence entre les deux cas est que les occupations ne produisent pas un nouveau rapport, qui soit plus intégré, entre l'occupant et la ville. Le milieu habité étant inséré dans le même environnement que la *favela* d'origine (au moins pour une grande partie des occupants), la situation de marginalité spatiale existe toujours dans le contexte urbain.

De même que dans les occupations à Rio, les squats parisiens montrent des conflits internes découlant des origines différentes, des modes de vie, des perceptions du système social et du passé vécu de chacun des occupants. La cohabitation est alors difficile pour tous, peu importe le groupe social et elle l'est par conséquent dans les deux formes de groupement collectif. Les deux types d'occupation témoignent aussi de « la diversité des modes d'adaptation à la marginalité » (Coutant, 2000, p. 202), en rassemblant les individus autour d'une caractéristique commune : la cohabitation à partir de l'occupation illégale d'un espace.

#### *Les étapes de constitution et reconversion du milieu d'habitat*

Florence Bouillon (2009, p. 155-174) reconnaît trois « moments du squat » : l'ouverture, l'établissement et l'habitation. Les aspects liés à l'entrée dans le local qui

doit être occupé ont été observés a priori par F. Bouillon, pour les squats parisiens, que par Marc Breviglieri (2004) pour un squat à Genève, en Suisse.

La plupart des squats ne sont pas « ouverts » par les squatteurs, ils sont plutôt transmis aux squatteurs suite à leur « ouverture » par un autre groupe. Il existe ainsi une certaine « expertise » dans cette procédure qui peut faire l'objet de poursuite judiciaire pour effraction. Ainsi, ouvrir un squat ne peut pas faire l'objet d'improvisation, seuls ceux qui savent et/ou qui osent le faire, le font et y arrivent vraiment. La compétence requise pour la réussite de l'ouverture du squat consiste d'abord en un savoir-faire pour évaluer et repérer les signes tangibles d'abandon du logement, et depuis combien de temps, puis d'un savoir-être, caractérisé par la capacité de se faire discret.

Ainsi, les squats parisiens se situent dans des zones d'habitat valorisées de la ville, alors qu'à Rio de Janeiro les occupations ont lieu dans des zones d'activité industrielle relativement abandonnées. Ceci peut expliquer les différences dans la procédure « d'ouverture » de l'espace à occuper : les squats parisiens nécessitent plus de soin que les occupations de Rio de Janeiro. En revanche, la procédure d'entrée des occupations militantes est également caractérisée par une évaluation préalable de l'immeuble à occuper et par la discrétion de l'action, notamment dans les cas des actions qui ne sont diffusées que quelques minutes avant l'entrée du groupe dans les lieux.

Les occupations *Monte Castelo* et *Condomínio Azevedo Brancas* présentent des procédures d'entrée qui, malgré les différences dans la formation du groupe, sont collectives. Ceci nous amène à réfléchir sur l'appartenance à l'espace, car la recherche réalisée au *Monte Castelo* a révélé que les plus attachés au milieu sont ceux qui l'occupent depuis le début. L'effet d'appartenance à l'espace habité est fortement lié au temps de présence dans les lieux. L'appropriation de l'espace par les habitants est peut-être également liée au fait d'avoir vécu la conquête de cet espace, en ayant supporté les difficultés au départ liées aux mauvaises conditions des locaux, la peur et/ou les procédures judiciaires concernant l'expulsion, jusqu'à l'établissement de l'occupation et la formation de la communauté et du milieu d'habitat.

Les heures ou les jours qui suivent l'entrée des occupants représentent le moment critique de cette étape, un élément commun observé dans les deux situations d'occupation. Lorsque les occupants s'installent pour la première nuit, ils apportent des objets précis qui vont les aider à supporter les premiers moments dans l'inconfort de l'espace, abandonné depuis longtemps : de la nourriture, une lampe, des couvertures. En outre, ils sont conscients qu'il est essentiel de rester sur place et de résister. Si les occupants sortent ou si les lieux ne sont gardés que par une minorité, le risque est très grand d'être expulsé à ce moment-là par les forces de l'ordre. C'est d'ailleurs le moment de rester uni et peut-être le premier moment de création de liens au sein du groupe, à partir notamment de l'organisation lente et discrète de l'espace à l'intérieur. Enlever les déchets, nettoyer les lieux, rendre les toilettes utilisables et

7.- Le terme est utilisé par Bouillon (2009) pour caractériser la procédure d'entrée dans le squat.

aménager des pièces pour dormir. C'est aussi à ce moment que les occupants prennent leur place, ou leur parcelle, à l'intérieur de l'espace occupé. Cette étape constitue un moment d'attente, car c'est celui où la police peut arriver, où le propriétaire peut venir réclamer le terrain.

La seconde étape, caractérisée par l'établissement dans les lieux, démarre lorsque les premiers jours sont passés et que l'expulsion a été évitée. Elle est marquée par la formation du groupe qui va s'installer. Dans certains squats étudiés par F. Bouillon (2009), il existe une sélection de candidats au logement, en fonction de leurs qualifications et de leurs apports au squat. Le choix s'opère alors sur les critères établis par le collectif (ceux qui constituent déjà le squat) et les nouveaux candidats passent une période à l'essai. Le candidat est évalué sur sa capacité à observer le groupe, à proposer, en fonction de ses compétences, des activités auxquelles il pourrait participer, à faire la preuve de son autonomie et à s'intégrer. Le refus du groupe est caractérisé par le mépris, et souvent le candidat part spontanément. Ces squats mettent ainsi en œuvre une logique de constitution de la communauté à partir de l'échange et de la participation de tous, et avec le souci d'éviter de futurs conflits. Pour les occupations en revanche, le mode de sélection des nouveaux habitants semble plutôt dépendre du syndicat en place. Dans le cas du *Monte Castelo* et du *Condomínio Azevedo Brancas*, il ne semble pas y avoir de choix. Le seul aspect qui est déterminant pour le refus et l'expulsion de quelqu'un est la consommation de drogues. En revanche, dans l'occupation *Batidão*, Silvio, le syndicat, dit qu'il aime bien connaître les nouveaux arrivants. Comme dans les squats, les nouveaux sont souvent désignés par ceux qui partent, et dans ce cas, Silvio demande à ceux qui quittent la « copropriété » de les lui présenter. Il dit qu'ainsi il peut mieux contrôler l'ambiance à l'intérieur du milieu d'habitat, et s'assurer qu'il n'y aura pas de problèmes concernant la présence des drogues, qui sont interdites par la *militícia*.

« L'effort d'installation » observé par F. Bouillon (2009, p. 166) dans cette étape de constitution du squat, se traduit par la mise en œuvre des dispositifs visant à atteindre les objectifs de l'occupation. Ils sont également observés dans les « copropriétés populaires » : il s'agit des projets comprenant la délimitation fonctionnelle des espaces à l'intérieur du terrain/immeuble occupé, la distribution des tâches et l'attribution de responsabilités. Dans les « copropriétés », notamment le *Monte Castelo*, on a constaté une préoccupation dans la détermination de certains espaces, afin de réserver une place aux espaces collectifs (la place de loisirs, le terrain de sport et la piscine). D'après Carlos, l'ancien syndicat, il y avait même un terrain réservé pour la construction d'une crèche dans le futur, qui est encore inoccupé actuellement.

C'est également lors de cette étape qu'a lieu la désignation des délégués dans les squats, pour la représentation des habitants. Les décisions sont souvent prises de manière collective. Ainsi la collectivité est-elle mise en avant, comme un principe de base pour l'existence de l'espace occupé, et par conséquent, le *leader* nommé en Assemblée Générale joue un simple rôle de représentant de la communauté pour les aspects formels.

Dans le cas des occupations, la sélection du syndic peut résulter d'une élection, comme dans le cas du *Monte Castelo* ou d'une auto-désignation, comme dans les deux autres « copropriétés ». Tout dépend alors d'une seule personne, celle qui représente le pouvoir à l'intérieur, le syndic. Dans les occupations, il n'y a pas de logique collective, et les groupes se constituent à l'intérieur, notamment à partir du voisinage. C'est souvent le *leader* qui est à la tête du projet d'occupation et c'est souvent lui qui réunit les autres et qui établit les stratégies. Florence Bouillon (2009) mentionne le *leadership* (séduction, autorité) comme une des compétences importantes pour la désignation des délégués dans les squats. Cette caractéristique se retrouve chez les trois syndicats des occupations : ce sont des individus dotés d'un certain charisme, qui dégagent une séduction ou une certaine autorité dans le groupe.

La troisième étape de consolidation du squat, « l'habitation », est caractérisée par la pérennisation de l'espace occupé (Breviglieri, 2004) : c'est l'aménagement de l'espace et son appropriation par les habitants. Le problème majeur qui empêche l'investissement dans l'espace dans le cas des squats est la pauvreté économique. La précarité de certains immeubles ajoutée aux difficultés économiques de certains habitants, font qu'une certaine partie des squats ne bénéficie que de très peu d'investissements, autant au niveau des espaces individuels que collectifs.

### L'appropriation de l'espace par les habitants

Dans les « copropriétés populaires », seuls les habitants qui se trouvent en situation d'extrême précarité et pauvreté n'arrivent à faire aucun type d'investissement dans leur logement. La plupart de ces habitants résident dans les espaces insalubres (sans lumière naturelle et sans ventilation), et ont réussi à construire leurs maisons avec beaucoup de difficulté. Dans le cas du *Monte Castelo*, ceux dont la situation financière est un peu plus aisée, aménagent l'extérieur des maisons, équipent leur résidence avec des appareils électroménagers modernes. Dans le cas du *Condomínio Areias Brancas*, l'appropriation de l'espace est cadrée par la gestion de Marcia, la syndique de l'immeuble principal de l'occupation.

L'aménagement de l'espace est un moyen de se l'approprier, en le rendant familier, progressivement, et en créant des attaches avec cet espace, tout en atténuant l'angoisse de l'inconnu, de l'étrangeté. Les aménagements, les modifications, fonctionnelles ou esthétiques, des espaces collectifs à l'intérieur du milieu occupé sont aussi un moyen de rendre l'espace dynamique. De même que la ville évolue, se transforme et se restructure, les espaces occupés connaissent eux aussi cette métamorphose au fil du temps. Florence Bouillon (2009) mentionne l'exemple de l'évolution d'un espace dans des squats étudiés qui, au fil des années, devient un bar, plus tard démonté, et remplacé par un autre bar aménagé avec des matériaux de récupération. Il en est de même au *Monte Castelo*, où le commerce est constamment en transformation, pour répondre aux besoins des habitants tout en restructurant l'espace collectif. À chaque changement de propriétaire, des travaux sont exécutés, des éléments fonctionnels ou décoratifs sont rajoutés et l'offre de produits à consommer

augmente. Cet aspect indique une appropriation progressive et une affirmation de l'occupation dans l'espace converti qui ressemble de moins en moins à une usine et de plus en plus à un habitat.

Dans cette appropriation, qui engendre la reconversion des espaces, les modifications apportées par les habitants du squat se limitent à des travaux de bricolage, comme la peinture, des réparations et la décoration. Les habitants déterminent les espaces de logement et d'activités à partir des pièces existant au préalable dans les immeubles, d'où le problème d'espace rencontré par quelques familles. Dans les « copropriétés » la procédure de transformation spatiale est plus profonde, elle affecte les structures physiques et modifie complètement l'espace d'origine. Il s'agit de la reconversion d'immeubles existants à partir du découpage des étages en appartements, et de construction sur les grands espaces vides, comme les hangars. Ce sont donc des travaux de gros-cœuvre.

### Conclusion

Le caractère illégal des occupations informelles présentées ici exige la production d'un discours, soit par le *leader* ou le représentant de la communauté, soit par les habitants. Le contact avec des journalistes, des chercheurs, des voisins, crée la nécessité d'appuyer ces discours sur des bases solides et susceptibles d'être acceptées par la société. Le discours militant, appuyé sur la critique sociale et propre à quelques squats, est parfois construit avec l'aide des associations, institutions et organismes qui les soutiennent. Ce type d'occupation construit son discours pour attirer l'attention de la société, des médias et des pouvoirs publics sur sa problématique, ses difficultés, tout en montrant que le système social en place est excluant et que les politiques publiques y participent. Dans les « copropriétés populaires », la production du discours se construit à partir de la précarité de la population et par conséquent, de la nécessité d'occuper. Il justifie l'action illégale par le souhait de légalisation et de normalisation des infrastructures et de la propriété. Mais, dans la pratique, les procédures de légalisation ne sont pas acceptées lorsqu'elles entraînent un investissement financier qui va dépasser les capacités budgétaires des habitants. Ce discours semble ainsi s'élaborer pour dissocier ce groupe de l'image discriminatoire du bandit et du profiteur, construite au long des années pour caractériser les couches les plus défavorisées de la société, en particulier les habitants des *favelas*.

Deux types de discours sont ainsi observés : celui des squats, plus revendicatif, un récit de combat, qui passe des histoires individuelles de perte du logement et autres malheurs, à un discours critique sur les politiques publiques, la dénonciation du racisme, et du système social excluant. Le second, qui caractérise les « copropriétés populaires », est fondé sur les difficultés personnelles, la « galère » de toute une vie, pour montrer que la solution est finalement arrivée, la réalisation du rêve du logement, avec l'accès à la propriété, dans le cadre de l'occupation. À ce discours s'ajoute celui du désir d'entrer dans la norme, dans la régularisation, qui semble montrer d'un côté, l'individu « exclu qui veut s'insérer », et d'un autre le

souhait de changer l'image de paresseux, de profiteur et de délinquant véhiculée par les médias et par l'opinion publique.

Le rapport des occupants au milieu urbain dans lequel s'insère l'occupation ou le squat, est également différent dans chacune des situations, selon les caractéristiques de ce milieu. Dans un squat, les habitants doivent adopter certaines stratégies, dans la mesure où ils se situent souvent dans des milieux résidentiels déjà construits. Les tactiques identifiées par F. Bouillon (2009) sont : l'invisibilité, la coopération et l'animation. La première correspond à la discrétion au démarrage de l'occupation, de manière à retarder l'identification des habitants en tant que squatters. La coopération consiste à établir avec le voisinage des liens susceptibles de diminuer la situation de vulnérabilité à laquelle les occupants sont confrontés. L'animation consiste à donner un dynamisme au quartier à partir de rencontres, activités, fêtes et événements de convivialité et à apporter de la « vie » à l'environnement. Cette stratégie permet l'insertion des occupants dans le quartier, et leur acceptation dès lors qu'ils exposent aux voisins en quoi consiste l'occupation et qui sont les occupants.

Dans le cas des occupations, ces tactiques d'intégration dans l'environnement urbain immédiat ne seront pas mises en œuvre, dans la mesure où la plupart des habitants sont déjà très familiarisés avec le milieu. Étant donné qu'une grande partie d'entre eux vient des *favelas* alentour, l'environnement n'est pas étranger au plus grand nombre. Les stratégies individuelles de recherche d'acceptation dans l'environnement immédiat n'ont pas lieu d'être. Elles se situent plutôt à l'échelle de l'ensemble de la « copropriété » et apparaissent dans le discours vis-à-vis d'acteurs intermédiaires de la société civile, comme les journalistes et les chercheurs.

Dans son enquête ethnographique, F. Bouillon (2009) montre qu'être squatter n'est pas un état, c'est plutôt un moment, une étape dans la trajectoire résidentielle et dans le parcours de vie de chacun, « qui s'inscrit différemment en fonction des ressources, des compétences, des difficultés et des aspirations » (Bouillon, 2009, p. 216) de chaque individu. Elle montre ainsi qu'à un moment donné les squatters peuvent quitter le monde du squat et tracer des parcours socio-résidentiels éloignés de la logique qui les a amenés à construire un mode de vie collectif. Cette étape peut représenter un levier pour certains, qui vont ensuite trouver des solutions résidentielles mieux protégées et individualisées, ou une épreuve pour d'autres, un pas supplémentaire vers la rue, la violence et la mort.

Les occupations au Brésil, ne constituent pas des « situations moment » dans la vie de la plupart des individus. Les « copropriétés populaires » constituent une solution pour leurs résidents, se consolident souvent dans l'espace urbain et évoluent dans le temps. Elles démarrent dans une situation d'extrême précarité, et se transforment progressivement en habitat en dur, équipé et parfois légalisé. En revanche, on peut y retrouver les représentations de levier et d'épreuve identifiées dans les squats, compte tenu des difficultés constatées au démarrage de l'occupation. Par la suite, une fois le milieu d'habitat consolidé, ces occupations représentent plutôt une solution. Leur réussite apporte aux occupants un sentiment de fierté et de satisfaction.

D'un autre côté, le squat peut être vu, comme un « espace d'actualisation du refus. Refus du dénuement, de l'humiliation et de l'hétéronomie » (Bouillon, 2009, p. 219). Tout comme les « copropriétés », son existence résulte d'abord des difficultés rencontrées par quelques individus pour accéder au logement ordinaire, ou à la propriété, en raison d'un ensemble de mécanismes structurels de production des inégalités. Mais si les occupations reposent sur le « refus », car la situation préalable ne convenait pas, elles constituent également une « étape » ou un « moment » de réussite, de sortie d'une condition non désirée concernant son logement, vers une consolidation de son « chez soi ». Une étape que les habitants souhaitent ainsi pérenniser. Les habitants créent ainsi un attachement à l'égard de leur « copropriété » qui leur permet de concrétiser un désir d'habiter, soit simplement parce qu'elles offrent l'accès à un logement, parce que le nouvel environnement leur convient mieux ou encore parce qu'ils deviennent propriétaires.

Ainsi, les deux formes d'occupations traitées dans cette partie ont un objectif immédiat et à court terme, commun. Le raisonnement pour les classer dans une même catégorie pourrait être simplement le fait qu'il s'agit de l'occupation d'espaces vides (ou non-fonctionnels) pour loger des gens qui cherchent un abri. Mais, comme nous avons pu l'observer, les différences entre les « copropriétés populaires » et les squats sont nombreuses : qu'il s'agisse du discours des occupants, de la manière d'organiser l'espace d'habitat, de l'appropriation de l'espace et des formes de gestion.

Pour conclure, les problèmes générés par la promiscuité des habitants touchent autant les populations des occupations que celles des squats, créent des difficultés relationnelles et renforcent les conflits. Or, ces phénomènes apparaissent dans les deux cas de manière systématique, car ils sont liés à la cohabitation entre individus, d'une manière générale. La question qui se pose pour les deux situations d'occupation, est plutôt de savoir si la précarité de la forme d'habitat joue aussi un rôle déterminant.

## Références bibliographiques

- Bouillon, F. 2007. « Le squat, forme contemporaine du bidonville ? ». In : Lafamme, V. Levy-Vroelant, C. Robertson, D. & Smyth, J. (dir), *Le logement précaire en Europe, aux marges du palais*. Paris, L'Harmattan, p. 191-207.
- Bouillon, F. 2009. *Les mondes du squat*, Paris, PUF.
- Breviglieri, M. (dir) 2004. « Les choses dues, propriétés, hospitalités et responsabilités – ethnographie des parties communes de squats militants ». In : *Rapport à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine*, Paris, Mission du Patrimoine Ethnologique.
- Coutant, I. 2000. *Politiques du squat. Scènes de la vie d'un quartier populaire*, Paris, La Dispure/Snédit.
- Machado-Martins M. (à paraître). *Habiter une ancienne usine à Rio de Janeiro : les invasions de l'Avenida Brasil*, Paris, L'Harmattan.
- Machado-Martins M. 2014. « Le logement populaire comme révélateur des transformations socio-urbaines ». In Authier, J-Y, Bourdin, A, Lefeuvre, M-P. *La jeune sociologie urbaine francophone*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.



Machado-Martins M. 2012. *Les copropriétés populaires à Rio de Janeiro, émergence d'un nouveau modèle d'habitat spontané*. In : « L'Espace Politique » [En ligne], 17, 2012-2. URL : <http://espacepolitique.revues.org/index2323.html>.

Merlin, P., Choay, F. (dir) 2005. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : PUF.

Peronnet C. (1979) 2002. *On est tous dans le brouillard*, Paris : Éditions du CTHS.

Segaud, M., Brun, J., Driant, J.-C (dir) 2002. *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris : Armand Collin.

## Reconfigurations à l'œuvre dans les espaces publics métropolitains au Brésil

Sociologue, Maître de Conférences à l'Université Lille 3, laboratoire CERIES  
*Paul Cary*

Architecte-urbaniste, docteure en géographie, aménagement et urbanisme, ingénieure de recherche dans le cadre du projet « Richesses en partage », à l'Université Lille 1  
*Ana Melo*

### Introduction

La question métropolitaine au Brésil est au cœur des débats scientifiques, politiques et sociaux. Par rapport au reste du monde, on pourrait dire que la concentration démographique métropolitaine y a été précoce (urbanisation rapide au cours du XX<sup>e</sup> siècle) et accentuée (17 villes comptent plus de 1 million d'habitants en 2014 selon l'IBGE<sup>1</sup>), même si les politiques de métropolisation<sup>2</sup> ont tardé à se mettre en place, faute notamment de ressources financières lorsque celles-ci se développaient de par le monde dans les années 1980<sup>3</sup>. Après de longues périodes des vaches maigres, où les pouvoirs publics ont laissé l'initiative de l'organisation urbaine au secteur privé malgré une législation nationale et (ou) locale très protectrice, les années 2000 et 2010 ont vu la formulation de politiques urbaines de transformation massive, mêlant rénovation et patrimonialisation urbaines, investissements importants dans les infrastructures, accueil de grands événements... L'importance des mobilisations sociales en 2013 et 2014, notamment autour des questions de transport urbain, a

1.- *Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística* – Institut brésilien de Géographie et Statistique.

2.- Au sens d'une conversion de l'espace en métropole, doté de caractéristiques identifiées comme déterminantes dans le monde contemporain (sièges de grandes entreprises, infrastructures publiques, lieux du pouvoir) (Le Galès, 2011).

3.- Qu'on pense aux modèles urbains comme celui de Barcelone qui ont fortement influencé les planificateurs des villes d'Amérique du Sud (Capel, 2005).

mis en lumière une insatisfaction profonde de nombreux habitants face aux évolutions en cours.

Pour rendre compte de ces tendances, la métropole brésilienne est ainsi souven- t présentée sous l'angle de la fragmentation urbaine (Prevôt-Schapira, 1999 ; Chéry, 2013) ou du dualisme socio-spatial (Santos, 1991 ; Sassen, 1996) dont une des conséquences principales serait le développement d'une « ville insulaire ». Les effets sur les espaces publics sont présentés comme particulièrement négatifs et, à la manière de ce que montrent les géographes de Los Angeles dans un autre contexte (Sorkin, 1992 ; Davis, 1997), ceux-ci seraient en net déclin ou soumis à des formes d'appropriation privée ou d'hybridation qui mettent à mal leur dimension publique (Duhau et Giglia, 2012). Pour les auteurs qui relativisent leur déclin (Capron, 2006), c'est souvent un constat d'exclusivisme dans les usages qui prédomine. Enfin, d'autres souligneront les nombreuses réactions et appropriations des usagers des espaces face aux processus de transformation urbaine.

Dans cet article, nous nous proposons de penser à nouveaux frais la question du déclin de l'espace public, non pour l'invalider complètement mais pour souligner qu'elle ne rend pas bien compte de l'importance de la fréquentation socialement variée (mixte) de multiples lieux dans l'espace métropolitain. Pour ce faire, on cédera en deux temps. Après avoir tenté une synthèse des approches dominantes de l'espace public des métropoles brésiiliennes, on montrera que le diagnostic de déclin se voit opposer résistances, contre-usages et contre-tendances (1). En s'appuyant sur de nombreuses observations de terrain à Recife, São Paulo ou Belo Horizonte, on soulignera ensuite l'intérêt de se focaliser de façon ethnographique, sur des espaces effectivement accessibles à tous, ce qui nous permettra de mettre en évidence que davantage que la dimension publique, hybride ou privée des espaces, c'est le rapport à l'inégalité sociale qui est en jeu dans les interactions ou leur absence (2).

## Un espace public en voie de disparition malgré des résistances éparées ?

### *Un diagnostic pessimiste*

Les auteurs qui dressent les tableaux les plus noirs des transformations des espaces publics au Brésil soulignent l'érection de murs qui viennent fragmenter la ville. La thèse de Teresa Caldeira (2000) concernant São Paulo est que le processus de redémocratisation qu'a connu le Brésil dans les années 1980 est allé de pair avec l'érection de murs, ce qui correspondrait à la réponse des classes aisées face à une démocratisation politique rapide, dans un contexte où la violence urbaine exploitait. L'enfermement dans les *condomínios fechados*, les multiples stratégies d'évitement déployées au quotidien seraient également un moyen de maintenir la distance sociale. À ce diagnostic correspond une nouvelle conceptualisation de la différenciation socio-spatiale sous l'angle de la fragmentation, dont le trait le plus marquant est la discontinuité de l'espace urbain. Ce diagnostic est largement partagé dans les études urbaines latino-américaines et trouve une illustration marquante chez Duhau et Giglia (*op. cit.*) qui décrivent une métropole latino-américaine divisée en

micro-ordres. À une configuration idéal-typique issue de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans laquelle « l'espace juridiquement public [...] occupe pratiquement tout l'espace urbain à l'exception de l'habitat et d'autres locaux à usage privé » (p. 17), aurait succédé un modèle urbain insulaire duquel émergent quatre hybridations des espaces et de leur statut juridique : le surgissement de nouveaux espaces publics, juridiquement privés (dont les *malls*) ; le contrôle privé d'espaces publics (les rues sécurisées par des entreprises de sécurité) ; l'appropriation d'espaces publics par certains groupes (comme les trottoirs par les vendeurs ambulants ou certaines favelas par des trafiquants) et enfin la privatisation des espaces de proximité (ainsi, une résidence fermée possédant des équipements sportifs). Ainsi, pour les deux auteurs, ces micro-ordres se multiplient dans des métropoles où les pouvoirs publics n'exercent plus leur pouvoir de planification et l'espace public est alors associé à l'incertitude (redoutée), au désordre et à l'insécurité (effective au vu des taux de criminalité et d'homicides), à tel point qu'on assisterait à « une dissociation croissante entre espace public et pratiques quotidiennes » (p. 17).

Au sein de cette rhétorique alarmiste, les positions apparaissent cependant relativement diverses. Certains auteurs tiennent un discours catastrophiste en forçant exagérément le trait. Il en va ainsi de l'affirmation de Vvaïlat (2012, p. 35) concernant un des lieux privilégiés des résidences fermées dans la métropole de Recife : « la Reserva do Paiva est reliée aux grands équipements urbains (notamment l'aéroport) par une voie sécurisée », ce qui est un bien grand mot pour qualifier le péage urbain qui borde l'entrée du quartier et qui ne se prolonge pas jusque l'aéroport ! On notera aussi des positions de type relativiste, incarnées par exemple par les auteurs de l'ouvrage collectif « Quand la ville se ferme » pour lesquels l'auto-ségrégation résidentielle est loin d'être une nouveauté historique et qu'à ce titre son augmentation à partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ne doit pas être interprétée uniquement sous le prisme de l'égoïsme des acteurs (Capron, 2006). On notera enfin que, pour un certain nombre d'auteurs ayant à la fois assumé des positions institutionnelles importantes et contribué au débat académique comme Raquel Rolnik ou Erminia Maticato<sup>4</sup>, la focale est davantage mise sur la dérégulation induite par la logique de financiarisation de l'espace urbain plutôt que sur la réalité des usages de cet espace urbain, puisque leurs travaux prêtent finalement peu attention à la réalité des appropriations des espaces publics. Dès lors, l'espace public apparaît comme une préoccupation de second plan, après les questions classiques des urbanistes (foncier, accès au logement, transport, étalement urbain<sup>5</sup>).

4- Cette dernière, qui fut ministre adjointe aux villes lors du premier gouvernement Lula, souligne que la dégradation récente de la qualité de vie en ville provient en partie des investissements fédéraux massifs lancés à partir de 2009 qui ont contribué à de multiples constructions désordonnées, selon des logiques spéculatives et corruptives des grands entrepreneurs immobiliers.

5- Dans un petit opus intitulé *Cidades Rebeladas*, (Maticato *et al.*, 2013) destiné à interpréter les manifestations massives de juin 2013 notamment impulsées par le *Movimento do Passe Livre*, ni Raquel Rolnik ni Erminia Maticato n'évoquent les espaces publics, bien qu'elles mettent la « question urbaine » au cœur de leurs préoccupations.

### Résistances, contre-usages et contre-tendances

Devant ce constat, tout un ensemble d'auteurs met l'accent sur les ambivalences des processus puisqu'aux logiques de privatisation se voient opposer résistances, contre-usages et contre-tendances.

#### Résistances

Les grands projets privés (ou public-privés) d'aménagement urbain sont souvent présentés comme les principaux vecteurs de privatisation de l'urbain car ils prendraient la forme d'un évincement de certaines populations (populaires) ou signaleraient la perte d'ambition des pouvoirs publics à construire la ville. Or, les oppositions à ces projets sont nombreuses et aboutissent parfois à la transformation des projets initiaux.

La résistance aux processus de patrimonialisation de l'espace urbain par le biais de mouvements collectifs a fait l'objet de nombreuses études de cas et celles observées à Belo Horizonte autour de la Praça da Estação (Place de la Station) sont assez représentatives. Dans un quartier soumis à des logiques de patrimonialisation (installation de musées et d'institutions culturelles), un décret pris par le maire Marcio Lacerda en 2009 visant pratiquement à interdire l'usage collectif d'une place a conduit à des manifestations répétées et importantes, menées principalement par des jeunes de classes moyennes utilisant la place de façon récréative. Ces initiatives, rebaptisant le lieu de Praia da Estação (Plage de la Station) et profitant de l'occasion pour exprimer leur opposition politique au maire sont pour Pauline Bostredon et Julie Dumas (2013) l'affirmation d'un « droit à la ville » et elles contribuent, paradoxalement, à faire émerger le lieu comme repère de la bohème, quartier alternatif et mixte socialement, soit des visées proches de celles que recherchent les pouvoirs publics.

Plus récemment, on a observé de par le monde de nombreux mouvements regroupés sous le sigle des Indignés (Ogden et Laugier, 2014) prendre possession de lieux publics voués à la démolition ou à la transformation par des investisseurs privés souvent appuyés par les pouvoirs publics locaux. À Recife, les mouvements locaux ont démontré une grande capacité à s'opposer à de grands projets immobiliers et on s'attardera sur deux exemples montrant que cette capacité de résistance produit des effets majeurs.

Dans le quartier de Tamarineira, la mobilisation de la société civile a ainsi permis de s'opposer à la construction d'un centre commercial en lieu et place de la Tamarineira, un hôpital psychiatrique public, et de son parc, qui avaient été classés patrimoine historique en 1993. En 2010, l'institution propriétaire, Santa Casa da Misericórdia, a annoncé qu'elle céderait le terrain de neuf hectares à une entreprise carioca BVA Empreendimentos qui souhaitait construire un centre commercial de luxe abritant notamment 170 boutiques. Les réactions hostiles ont été immédiates et ont débouché sur la création d'un groupe intitulé *Tamarineira : Loucos por ele*,

6.- « On est fous de la Tamarineira ».

largement composé d'habitants des classes moyennes et aisées, abritant architectes, urbanistes, juristes, militants impliqués dans les organes de gestion urbaine. Face à cette mobilisation qui soulignait l'importance sociale du fonctionnement de l'institution psychiatrique, tournée vers les plus pauvres mais également le poumon vert que représentait le terrain dans une aire déjà très dense, la mairie s'est saisie du problème et l'enquête publique qu'elle a lancée a rapidement conduit à l'importance du maintien du lieu, à tel point que la mairie a décidé d'utiliser son droit d'expropriation. Comme l'indiquait le maire, « Nous avons exproprié le terrain sur la base de la loi de préservation du paysage et du fait des trois centres de santé qui fonctionnent sur le lieu et pour adoucir le climat dans la ville lors des 50 prochaines années. Nous ne reviendrons pas sur cette décision »<sup>7</sup>. Situé en plein cœur des « douze quartiers » de Recife, zone déjà engorgée par la circulation automobile et lieu de résidence de nombreuses personnes des classes moyennes et aisées, le lieu bénéficiait de circonstances très favorables à sa défense.

Les choses sont quelque peu différentes pour le quai José Estelita, immense espace de 10 hectares bordant la baie du Pina, paysage urbain frappant de Recife puisque composé des anciens entrepôts de sucre. Cet espace a fait l'objet d'une vente aux enchères contestée en 2008 qui a permis à un consortium privé « Nouveau Recife » d'obtenir les hectares à un prix dérisoire. La présentation du projet immobilier (une douzaine de hautes tours, résidentielles et commerciales, la destruction des entrepôts, sans souci d'aménagement de l'espace public) a suscité une levée de boucliers et les actions en justice se sont multipliées. La tension est montée d'un cran lorsque, en mai 2014, les bulldozers sont entrés en action en pleine nuit, conduisant des militants locaux à occuper l'espace sur le modèle d'*Occupy Wall Street*, en y réalisant diverses activités culturelles et artistiques (concerts et graffitis) attirant parfois plus de 10 000 personnes. L'envoi, au petit matin, le jour d'une rencontre de Coupe du Monde opposant le Brésil au Mexique, de 150 policiers militaires pour expulser les 60 militants occupant le lieu, avec force, gaz lacrymogènes et balles en caoutchouc, a provoqué un certain émoi, Amnesty International mentionnant même cette action violente. Dans cet exemple, on voit bien une opposition frontale entre les intérêts privés des grands constructeurs immobiliers et leur capacité d'influence politique (ils ont obtenu un vote favorable au CDU – le Conseil de Développement Urbain, instance de la mairie chargée des questions de planification urbaine –, fin 2012) et les mouvements urbains, principalement composés de militants de classe moyenne et aisée, qui se sont regroupés sous la bannière du Mouvement des Droits Urbains<sup>8</sup>. Si l'opposition semble déséquilibrée, les actions militantes ont permis de mettre en lumière des « coalitions de croissance » (Logan et Molotch, 1987) dont le discours rencontre d'autant plus d'adhésion qu'ils bénéficient de l'appui des médias locaux dont les groupes immobiliers sont parfois actionnaires ou financeurs. Enfin, la

7.- Propos cités sur le site <http://ovoodarazao.blogspot.fr/2010/06/em-vez-de-shopping-hospital-da.html>, consulté le 2 février 2016.

8.- Voir notamment le dossier de l'hebdomadaire *Carta Capital*, intitulé « A batalha pelo Cas José Estelita », publié le 18 juin 2014, écrit par Renan Truffi.

situation du lieu, en état de délabrement et laissé à l'abandon par les pouvoirs publics, a favorisé l'accueil favorable du projet privé par certains segments sociaux (et notamment les syndicats) de par les créations d'emploi qu'il ne manquerait pas de susciter.

Pour conclure sur le cas *recifense*, les deux exemples tendent à souligner de réelles capacités de résistance des mouvements urbains dans la construction de la ville. Le recours au droit, la mobilisation des réseaux – urbanistes, architectes, avocats, etc. –, les occupations de lieux débouchent sur une transformation des projets initiaux, par la publicisation du problème.

#### Contre-usages

Dans une veine proche, Rogério Leite (2007) s'intéresse aux effets de ce qu'il définit comme processus de gentrification amorcé à la fin des années 1990 dans le vieux centre de Recife, par des politiques de revitalisation urbaine (renovation des façades), d'animation culturelle ou d'implantation d'entreprises (pôle numérique). Il souligne l'hétérogénéité des usagers du lieu (puisque seuls habitent à l'époque dans le quartier les membres d'une favela dont le déplacement était prévu par les pouvoirs publics), entre les habitués qui viennent profiter des attractions du *Domingo na rua*<sup>9</sup> et ceux qui fréquentent les lieux plus branchés autour de la rue da Moeda. L'auteur montre que la diversité des appropriations sociales de l'espace permet de recréer des « lieux » au sens fort, ce qui souligne, à son sens, la grande capacité des acteurs à s'approprier et à détourner des politiques publiques qui ne leur sont a priori pas destinées. Cette démarche s'inscrit largement dans la perspective d'auteurs comme Michel Agier qui souligne bien que les habitants – notamment dans ses recherches à Salvador de Bahia (Agier, 1999) – cherchent en permanence à recréer du proche et du commun et construisent une ville-bis, face à la ville pensée par le haut, celle des urbanistes et des responsables publics.

Les contre-usages s'observent également au cœur des centres commerciaux, qui font très souvent partie des opérations de gentrification ou de rénovation urbaine. Les *malls* ne sont plus ces lieux exceptionnels réservés aux classes aisées mais des lieux de promenades banales dans les grandes métropoles. Or, ces espaces dédiés à la consommation ont fait l'objet d'appropriations variées, et ce, dès les années 1980. Les travaux pionniers de Frugoli (1995) sur les *malls* de São Paulo ont mis en évidence la capacité de populations stigmatisées (adolescents des classes populaires, homosexuels) à s'approprier ces endroits. Le développement massif des centres commerciaux, qui sont aujourd'hui plus de 500 au Brésil, a d'ailleurs concouru à leur appropriation à grande échelle par les classes populaires, puisque nombre de ces établissements s'installent aujourd'hui dans des quartiers de classe moyenne basse. À partir de fin 2013, ils ont d'ailleurs été le lieu de « *rolezinhos* »<sup>10</sup>, regroupant plusieurs centaines voire milliers de jeunes s'étant donné rendez-vous par les réseaux

9 – « Dimanche dans la rue ». Événement festif lancé à l'époque du maire Jarbas Vasconcelos dans le centre historique de Recife.

10 – « Petits tours ».

sociaux. Ces regroupements massifs ont eu un impact médiatique fort, puisque certains *malls* ont appelé la police ou demandé à la justice de leur permettre de filtrer les entrées, même en l'absence de vols. Ces « *rolezinhos* » se sont produits dans plusieurs villes (comme São Paulo, Belo Horizonte ou Rio de Janeiro) et ont réuni de nombreux participants dans des *malls* de classes moyenne (basse) comme à Iraquera, très loin du centre-ville de São Paulo. Cette occupation volontaire des lieux commerciaux à des fins ludiques, souligne de notre point de vue l'importance des *malls* dans la sociabilité des jeunes brésiliens. S'ils mettent en évidence les discriminations subies par les jeunes Brésiliens des classes populaires, ces « petits tours » révèlent aussi que l'accès à la consommation est aujourd'hui considéré comme une clé d'accès à la citoyenneté au Brésil (Cary, 2012). En tout état de cause, au-delà de leur statut juridique ambigu, les centres commerciaux apparaissent comme des espaces publics contemporains, quand bien même leur dimension « publique » souffre d'importantes restrictions.

#### Contre-tendances

Enfin, pour certains auteurs, il est nécessaire de ne pas tomber dans le piège des approches univoques. Comme le souligne Hélène Rivière d'Arc (2006), certaines tendances peuvent en masquer d'autres. Ainsi, focaliser sur la ville insulaire ou sur le développement de formes d'exclusivisme social peut conduire à ignorer trois tendances majeures. La première renvoie à l'importance de la démocratisation des conditions de vie – on a assisté à un désenclavement majeur de certains quartiers populaires ainsi qu'à l'établissement en leur sein d'équipements culturels ou commerciaux qui étaient jusque-là l'apanage des classes aisées. Cet accès à ces équipements qui participent du « droit à la ville » n'est pas une mince conquête et il marque une indéniable croissance du nombre des espaces publics effectivement fréquentés. La seconde est qu'il existe une multitude d'indices indiquant une volonté de réappropriation d'espaces publics, centraux ou non. On peut d'abord évoquer le réinvestissement des anciens centres-villes par certaines classes moyennes/aisées, même si la gentrification est loin d'être avérée dans nombre d'entre eux comme à Recife ou Salvador de Bahia. La fréquentation massive des parcs urbains considérés comme sûrs (qu'on pense au Parc da Jaqueta à Recife ou au parc da Aclimação à São Paulo, toujours bondés en fin d'après-midi), le succès des marchés de plein air (par exemple la Feira Hippie à Belo Horizonte, rendez-vous dominical qui mobilise des milliers de personnes, mais aussi les politiques publiques favorisant la mise en place de nouveaux marchés) ou encore l'émergence dans des villes qui en étaient pratiquement dépourvues de blocs de carnaval de rue (Belo Horizonte), sont autant d'indices tendant à montrer un attrait renouvelé de l'espace public. Nous n'évoquons pas dans ces lignes les espaces littoraux dont le succès ne se dément pas, même si les classes aisées tendent à fuir les plages urbaines pour s'isoler dans des lieux plus homogènes socialement (comme les condominiums fermés au bord de la mer). Certaines politiques publiques, comme celle d'adoption de places à Belo Horizonte (programme *Adote o verde*) ou à Recife, qui responsabilisent simples

citoyens, ONG ou entreprises privées dans l'entretien d'un lieu public, connaissent un succès important.

Face à ces indices, massifs, d'usage intense de l'espace public, peut-être est-il nécessaire de considérer que les espaces publics se recomposent, s'hybrident et se transforment, et que ces transformations ne sauraient être interprétées uniquement à l'aune d'une vision figée et romantique de l'espace public (qui, au Brésil, ne va pas sans poser problème du fait de l'importance historique des droits des grands propriétaires terriens). Il nous semble que, d'un point de vue heuristique, l'enjeu réside aujourd'hui moins dans la question de la fréquentation des espaces que dans les conflits que leur utilisation mixte tend à provoquer. La partie suivante tentera de mettre en perspective l'idée que l'étude des espaces publics contemporains doit aller de pair avec les transformations profondes du lien social au Brésil. Pour cela, nous soulignerons l'importance de scruter de façon ethnographique les conflits d'appropriation d'espaces effectivement ouverts à tous, avant de tirer les leçons d'observations diverses menées ces dernières années au Brésil.

### Penser les espaces publics de pair avec la transformation du lien social

#### *De l'importance des terrains pertinents*

Pour notre réflexion, nous soulignons l'importance d'observer des espaces publics spécifiques, dotés d'une accessibilité aisée pour différentes catégories sociales (ainsi, le Parque Municipal, à Belo Horizonte, ou des lieux des centres-villes comme le Pátio de São Pedro ou une partie du Recife Antigo, à Recife), quand bien même elle ne débouche pas sur une fréquentation mixte. Cette approche restreinte écarte ainsi certains espaces publics plutôt exclusivistes de notre réflexion, comme les espaces de sociabilité à l'intérieur d'une favela (places, terrains de sport) ou au cœur d'un quartier huppé (le *mall* Shopping Higienópolis à São Paulo, dans le quartier éponyme). Cette distinction permet ainsi de cibler le cœur du problème, à savoir les lieux de coexistence sociale potentielle, plutôt que de s'attacher à souligner, une fois de plus, l'importance des lieux de l'entre-soi. Pour illustrer ce parti-pris, on peut prendre l'exemple des *playgrounds*, ces espaces sportifs ouverts et extérieurs, qu'on peut trouver dans des parcs (à Ibirapuera, à São Paulo), en bord de mer (à Boa Viagem, à Recife) ou sur des places, soit des lieux aisément accessibles. Ces espaces sont de bons révélateurs de l'appropriation des espaces publics puisqu'on peut relever deux grandes formes d'utilisation.

D'un côté, certains *playgrounds* sont exclusivement fréquentés par un groupe social, même lorsque leurs abords laisseraient supposer des usages plus mixtes. C'est par exemple le cas des terrains de football du Parc Eduardo Cori, à Belo Horizonte. Alors que les usagers sont légion dans ce parc de classe moyenne, notamment pour utiliser la piste qui entoure la lagune, ils franchissent rarement les grilles de ces terrains, qui ont la particularité de former l'espace tampon avec la favela urbanisée qui les jouxte (Morro do Papagaio). La même réflexion pourrait s'étendre au terrain de football de la place Juscelino Kubitschek dans la même ville qui, là encore, fait

tampon entre une zone aisée et une favela urbanisée. S'opère alors une répartition assez stricte de l'espace, avec des espaces de sport collectif utilisés par les habitants de la favela, et une piste principalement appropriée par les habitants aisés en début et fin de journée.

D'un autre côté, ces espaces peuvent faire l'objet d'une appropriation collective et non exclusive socialement. C'est le cas, marquant, d'un terrain de basket sur l'Avenue Boa Viagem à Recife (cf. sous-partie 2.2), ou encore de certains terrains de football à Ibirapuera, São Paulo. La règle d'utilisation commune qui prévaut alors revêt deux dimensions : la compétition et la file d'attente. Ainsi, l'équipe qui remporte la partie gagne le droit de rester sur le terrain et de jouer la partie suivante alors que les vaincus, pour rejouer, doivent faire la queue et attendre que les équipes qui patientent sur le bord de la touche aient à leur tour tenté leur chance. Une observation trop rapide de ces espaces pourrait d'ailleurs donner l'impression d'une appropriation exclusiviste, comme le soutiennent certains journalistes pour lesquels le fait de ne pouvoir jouer équivaut à une appropriation indue. Or, dans les faits, une majorité de participants approuve ces règles, même si elles peuvent déboucher sur une exclusion de certaines populations (les plus jeunes, pour qui il est trop risqué de participer à ses rencontres et qui sont donc mis à l'écart quand le nombre de terrains est insuffisant). Certains groupes refusent d'ailleurs ces règles « compétitives » et se mettent ostensiblement à l'écart, comme ces groupes de jeunes asiatiques (ou d'origine asiatique) qui préfèrent jouer entre eux sur un demi-terrain plutôt que de se mêler aux autres joueurs sur le terrain de basket de Boa Viagem, à Recife. Il est d'ailleurs intéressant de voir que, pour limiter cette appropriation collective et compétitive des lieux, certains suggèrent la solution d'une réservation payante du terrain. Or, celle-ci comme d'autres contraintes envisageables (laisser les papiers d'identité) concourt souvent à démotiver la fréquentation des classes populaires ou à durcir fortement les conditions du jeu puisque les joueurs en veulent alors pour leur argent (d'où davantage de fautes ou d'agressivité entre les joueurs).

Ces deux catégories d'exemples soulignent le caractère très relatif des jugements portés sur l'appropriation publique ou privée des lieux, et, partant, sur le caractère public ou non de l'espace. Dans les premiers cas, les espaces sont bel et bien publics et se caractérisent par des appropriations différenciées entre les groupes qui coexistent sans se mêler. Dans le second cas, la diversité de fréquentation peut être perçue comme problème pour ceux qui n'en partagent pas les règles.

### *Le problème de fond : le rapport à l'égalité sur l'espace dans une société radicalement inégale*

#### *La transformation du lien social*

Il est nécessaire de comprendre les transformations des usages de l'espace public en les mettant en lien avec les transformations du lien social dans la société brésilienne. Cette dimension socio-historique est souvent omise dans les approches des espaces publics, dont la transformation est bien souvent réduite à une conséquence de la

mondialisation (insertion des villes dans la compétition nationale ou internationale) ou de la montée de l'entre-soi, souvent lue comme dérivée de l'explosion de la violence urbaine des années 1980 (Caldeira, *op. cit.*).

La société brésilienne du début du XX<sup>e</sup> était marquée par des hiérarchies largement intériorisées par les individus (rappelons que l'abolition définitive de l'esclavage date de 1888). De ce point de vue, l'organisation rationnelle des villes comme Belo Horizonte, la conception d'espaces publics par lesquels les classes populaires pouvaient s'inspirer des comportements des classes aisées ne saurait être coupée de son contexte politico-historique à la fois progressiste-rationaliste et conservateur. A contrario, la dynamique démocratique brésilienne de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ne s'est pas accompagnée d'une réduction massive des inégalités sociales et les relations y apparaissent marquées par une demande d'égalité importante mais également par une plus forte imprévisibilité car il est impossible d'y maintenir l'adage « *cada macaco no seu galho* »<sup>11</sup> de l'ordre social des décennies antérieures. Ainsi, « dans un contexte d'expériences segmentées et de grande pluralité culturelle », on peut observer deux caractéristiques majeures des sociétés latino-américaines de la fin du siècle sur l'espace urbain : « Une large gamme d'attitudes de réticence permanente et un ensemble de stratégies de refuge et de privatisation » (Sorj, Martuccelli, 2008, p. 72). L'espace public apparaît comme désorganisé et, surtout, sa fréquentation est assimilée à un risque, d'autant plus réel que la criminalité urbaine a explosé dans les années 1980. Au fond, c'est la question de l'égalité (et de l'inégalité sociale) qui est mise en tension dans ces usages où la coexistence physique s'accompagne de multiples stratégies d'évitement ou d'invisibilisation de la différence sociale. Comme le disait Dominique Vidal (2000), dans ces interactions quotidiennes, l'exigence de respect apparaît comme la condition *sine qua non* à une coexistence pacifique, puisque ce respect traduit une égalité politique longtemps contestée au Brésil (le droit de vote aux analphabètes ne date que de 1985). Cependant, cette exigence de respect peut se manifester de manière très diverse, ce que les deux descriptions à venir vont souligner.

#### Un espace de coexistence sans régulation collective ?

Dans des travaux antérieurs (Cary, Duarte, 2014), nous avons souligné combien les usagers d'un parc marqué par une fréquentation socialement mixte à Belo Horizonte adoptaient des comportements destinés à éviter contacts et vols. Le parc Eduardo Cori connaît fréquemment des vols, qui se produisent le plus souvent lorsque les marcheurs de classe moyenne-aisée longent le terrain de football qui jouxte la favela voisine. Les voleurs ciblent souvent des biens au caractère ostentatoire (téléphones portables, baskets de marque), portés par des individus. Malgré ces vols, la fréquentation reste massive mais elle s'accompagne de différentes modalités. D'abord, on repère une nette segmentation de la fréquentation, qui s'observe sur l'espace (les zones sont très différenciées) mais aussi selon les horaires (ainsi le dimanche après-midi, les classes populaires s'accaparent l'espace délaissé par les classes aisées).

11.- Chacun à sa place.

Cette segmentation spatio-temporelle s'accompagne de représentations collectives dans lesquelles les distances sociales sont considérables, et où s'expriment mépris et méconnaissance. Les propos croisés tenus par les usagers sont particulièrement véhéments. Ensuite, les usagers de classe moyenne/aisée adoptent généralement une attitude prudente et n'hésitent pas à critiquer ceux des « leurs » qui s'y affichent avec des vêtements ou des bijoux trop ostentatoires. Enfin, l'ensemble des usagers des lieux considère que le maintien d'un nombre élevé de vols est de la responsabilité de l'État. Ainsi les policiers municipaux qui patrouillent (sans armes) et les policiers militaires qui disposent d'une caserne à moins de 300 mètres du parc sont sévèrement critiqués pour leur inaction, les accusations de corruption étant régulières dans la bouche des usagers de tout milieu social.

Cette observation tend à faire de l'espace public « un espace de l'uniformité » (*ibid.*). On peut éventuellement voir l'expression d'une consolidation de l'égalité démocratique, au sens où le respect de l'autre impliquerait de ne pas faire de promotion en exhibant des biens de valeur devant des personnes ne pouvant se les offrir. Dans ce cadre, ce n'est pas tant l'existence des inégalités sociales qui pose problème que leur dimension ostentatoire, qui révélerait un manque de respect. Cette conception ne va pas sans poser problème puisqu'elle a deux présupposés qui sont liés entre eux. D'abord, elle fait l'hypothèse que la coexistence sur un espace doit s'accompagner de comportements de civilités destinés à atténuer les différences sociales. Ensuite, la régulation des espaces, dans un contexte où l'État est considéré comme absent ou corrompu, est renvoyée à la responsabilité individuelle, puisqu'on n'observe aucune régulation collective face à ces larcins dont les auteurs sont pourtant connus de tous. Ainsi, par cet exemple, l'espace public apparaît en creux comme l'espace de personne, où les régulations collectives font défaut.

#### Pratique commune, espace commun

Les leçons tirées de l'observation répétée d'un terrain de basket de l'avenue Boa Viagem à Recife depuis une dizaine d'années vont dans une autre direction. Sur ce terrain se retrouvent régulièrement une soixantaine d'utilisateurs réguliers, d'origines géographique et sociale variées même si la majorité proviennent des deux favelas en voie d'urbanisation proches. Ces joueurs se connaissent et tendent à se faire confiance : lorsque le propriétaire du ballon souhaite s'en aller, il laisse la balle aux autres joueurs pour qu'ils puissent continuer la partie, à charge pour eux de la lui ramener...

Les règles du terrain sont assez simples et la plus connue veut que le dernier arrivé a le droit de jouer, de façon prioritaire sur une personne qui a déjà pris part à une partie. Cependant, elle est subordonnée à la règle *sine qua non* qui veut que l'équipe qui gagne une partie reste sur le terrain jusqu'à ce qu'elle soit défaite. Il suffit ainsi de mentionner à haute voix « *a próxima é minha* »<sup>12</sup> pour voir enregistrer son droit

12.- La prochaine me revient.

de jouer ! Accepter que d'autres joueurs puissent participer revêt de l'importance. Ainsi, Túlio, 17 ans, souligne que :

« Ce que j'aime sur le terrain, c'est que tout le monde puisse jouer. Le dernier arrivé a le droit de jouer, même s'il est nouveau. Moi, j'incite les gens à venir, même quand je ne les connais pas et qu'ils semblent un peu perdus et, quand je peux, je donne des conseils. Je leur dis de marquer leur tour. Il faut que tout le monde puisse jouer. C'est un espace ouvert. »<sup>13</sup>

Il est remarquable que les règles du rectangle soient partagées par l'ensemble de la communauté des joueurs et que, lorsqu'un « étranger » suggère une autre règle, une tendance conservatrice se fasse le plus souvent entendre : « Ici, c'est comme cela. Cela a toujours été comme cela ». Il est difficile de décrire l'ambiance régnant sur le terrain : les petites blagues et les provocations verbales sont autant de mises au défi de l'autre, adversaire comme partenaire. Il semble qu'il s'agisse moins d'affirmer sa propre domination que de s'étalonner ou d'inciter l'autre à relever le défi. Les brimades et petites vexations que subissent les nouveaux joueurs sont moins destinées à les décourager qu'à les faire progresser. Accepter un défi, pour un joueur confirmé, a souvent une signification symbolique importante pour le défiant : cela signifie que l'autre l'estime, lui reconnaît un potentiel. Ainsi le terrain est un lieu où se définissent des hiérarchies sportives. La (rare) présence de l'argent sur le terrain fait immédiatement monter la tension : les paris monétaires ne sont pas soumis aux mêmes règles et les joueurs « bénévoles » sont priés de ne pas interférer dans le jeu, qui est souvent à rallonge, car les discussions sont parfois interminables. On peut noter que, lorsque le pari est d'une importance minime, le vainqueur a tendance à le dilapider immédiatement, en achetant une bouteille de soda, par exemple, qui est partagée par l'ensemble des présents, vaincus compris. Ici, la notion de prestige est éclairante : le vainqueur, outre sa réputation, soigne sa popularité.

On observe sur ce terrain quelques remises en cause des hiérarchies sociales. Ainsi, un jour de décembre 2004, lors d'un tournoi contre trois, les contacts physiques sont plus durs et les paroles fusent. Renversément rare : un joueur demande une faute et son adversaire refuse de la lui concéder tout en prenant le public à témoin pour plaider qu'il n'a pas fait de faute. Puis, « ce type me traite de menteur. Comment ose-t-il ? ». Malgré des négociations, il n'en démord pas et ne rend pas la balle. Fait alors peu commun, les autres joueurs quittent le terrain, mettant fin aux parties pour la soirée.

Dernière cet incident de jeu, ce sont des différences sociales qui s'affrontent : le joueur en question est le fils d'un fonctionnaire haut placé. En outre, il est blanc et son adversaire est noir (plutôt foncé). Il semble user avec naturel de la formule très répandue dans la société brésilienne « *Sabe com quem está falando ?* »<sup>14</sup>, que Roberto da Matta (1997) qualifie de rite, et dont il considère qu'elle permet une étude de la société brésilienne « plus proche des hiérarchies [...] que des associa-

13.- Enretien, 2005.

14.- Vous savez à qui vous parlez ?

tions libres et amoureuses du football, de la bière sur la plage, du Carnaval et de la samba » (*ibid.*, p. 182). Cette petite phrase, connotée très négativement dans la société brésilienne, loin de la réputation de cordialité associée aux Brésiliens (Buarque de Holanda, 2003) traduit l'apparition de la notion de personne dans une situation où il n'y avait alors que des individus égaux devant la règle. Ainsi, cette expression sera utilisée pour justifier le fait de ne pas respecter une file d'attente ou de ne pas se plier aux exigences de la loi, en prétextant qu'on est ministre, fils de député ou femme de colonel. Le « vous savez à qui vous parlez ? » permet, en réintroduisant une hiérarchie sociale, d'échapper aux règles impersonnelles de la loi. Elle est donc résolument anti-démocratique : elle est l'une des expressions les plus nettes du rejet de l'égalité politique par les élites brésiliennes. Dans le cas présent, la situation de reproduction des dominations sociales ne prend pas. Les joueurs de son équipe se désolidarisent de l'orgueilleux et tout le monde quitte le terrain.

La solidarité autour des règles du jeu qu'implique la pratique commune du basket a ici joué à plein : une faute réclamée doit être accordée, quel que soit le statut social du demandeur. Cette règle, basée sur la confiance, est vitale pour maintenir l'unité du jeu. Elle correspond au pari sur le fait que l'autre est honnête ; on va même jusqu'à feindre que l'autre est honnête pour préserver l'unité régnante. On fait donc le choix de faire confiance à l'autre, qui plus est, a la caractéristique d'être l'adversaire sur le terrain. Ce processus ne va pas sans heurts : difficile de rendre la balle à un mauvais joueur... mais, il fonctionne la plupart du temps.

Le non-respect de la règle est l'expression d'un malaise plus profond : est alors en jeu beaucoup plus que le jeu. Dans le moment précédant la tension décrite, le terrain illustre l'univers tant vanté des valeurs « positives » brésiliennes : cordialité, jovialité, sport, etc. La réintroduction brutale d'un principe de hiérarchie – qui a certes échoué – a fait s'évaporer en un clin d'œil l'illusion d'harmonie autour du terrain. C'est en ce sens qu'on peut y voir l'indice de la prégnance de l'exigence d'égalité au sein des classes populaires. En s'attachant aux règles collectivement décidées, le joueur a voulu abuser de son statut social. Or, les autres lui rappellent qu'il ne compte pas plus qu'un autre, pour utiliser un vocabulaire exprimant bien le caractère fondamentalement radical de l'idée démocratique, à savoir qu'elle exige que tous soient compris de la même manière dans la sphère politique, quand bien même le contraire s'imposerait dans les autres sphères.

La solidarité entre les joueurs ne doit cependant pas être idéalisée. Lorsque le panneau qui tient l'arceau est détruit (par des smashs ou par l'usure du temps), la réparation n'est souvent assurée que par quelques-uns et tous ne mettent pas la main au portefeuille. Pour autant transparaît souvent dans les propos des joueurs l'idée que le terrain est à eux (et certainement pas aux pouvoirs publics qui ne font rien pour son entretien) et leur utilisation répétée a créé un sentiment de familiarité qui fait de celui-ci un « lieu » au sens plein du terme (Augé, 1994), qui suscite une certaine urbanité, d'une manière d'être égalitaire sur l'espace urbain.

## Conclusion

Nous nous garderons bien de conclure à la renaissance des espaces publics dans le Brésil contemporain. D'une part, cela supposerait une analyse quantitative que nous ne sommes pas en mesure de mener et d'autre part, une telle hypothèse supposerait qu'il ait existé un âge d'or de l'espace public au Brésil, ce qui reste encore à démontrer puisque l'apprentissage de l'altérité y était nécessairement soumis aux fortes hiérarchies sociales du passé. Pour autant, notre première partie a démontré que sous les trois grandes façons d'appréhender l'espace public (sa privatisation, son hybridation, ou ses usages « traditionnels »), les tendances n'étaient pas univoques. La privatisation se voit opposer de multiples résistances qui sont parfois capables de transformer les projets urbains de type privatiste ou patrimonial. L'hybridation juridique des espaces, dont l'exemple typique est celui des *malls*, n'a pas empêché leur appropriation par des groupes auxquels ils n'étaient pas initialement destinés. Enfin, nombre d'espaces publics demeurent massivement fréquentés (parcs urbains, plages).

Plutôt que de nous centrer sur un débat déclin-rennaissance, il nous a semblé plus opportun d'observer, dans des espaces publics au sens fort (accessibles à tous et effectivement fréquentés), la nature des interactions, ce qui permet de ne pas isoler les usages des espaces publics des transformations plus profonde du lien social. Deux caractéristiques semblent dès lors émerger.

D'abord, il nous semble qu'on peut y voir le caractère fondamental du rapport à l'égalité entre citoyens dans les interactions entre individus sur l'espace public. Dans les *malls*, sur les *playgrounds*, dans les parcs, lors de la contestation du mauvais fonctionnement des transports, la revendication de l'égalité et le refus du mépris motivent fortement les comportements d'adhésion ou de contestation.

Ensuite, on observe également combien les pratiques communes (même compétitives) favorisent l'interconnaissance et la régulation collective en permettant d'instituer des règles partagées par les acteurs. Or, autant ces appropriations sont fréquentes dans des espaces marqués par l'homogénéité sociale, autant elles restent parcellaires dans des espaces de fréquentation mixte, certainement en partie du fait du niveau élevé de la violence urbaine et du sentiment d'insécurité qui en découle. Si ces tendances sont réversibles (ainsi le Parc Municipal de Belo Horizonte a fait l'objet d'un traitement policier qui en a expulsé la criminalité), les réputations associées aux lieux demeurent tenaces. Dès lors, les pouvoirs publics ont une responsabilité majeure, non seulement dans la sécurisation des lieux mais également dans la conception de lieux publics ouverts à tous. Si les exemples de réussite ne manquent pas (qu'on pense au Parc Dona Lindu à Recife, qu'on pense aux cours de gymnastique collective dans le cadre des politiques publiques municipales de santé qui ont essaimé un peu partout au Brésil), elles ne sauraient contrebaler l'imaginaire consumériste-individualiste qui guide les politiques publiques depuis le milieu des années 2000.

## Références bibliographiques

- Agier M., 1999, *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Augé M., 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris : Champs/Flammarion.
- Bostredon P., Dumas J., « Régulations et contestation du droit : la production des espaces urbains en question. », *Géocarrefour*, 3/2013 (Vol. 88), p. 227-237.
- Buarque de Holanda S., 2003, *Racines du Brésil*, Paris : Gallimard, Arcades.
- Caldeira T., 2003, *Cidade de muros. Crimes, segregação e cidadania em São Paulo*, São Paulo : Editora 34/Edusp (2<sup>e</sup> ed.).
- Capel H., 2005, *El modelo Barcelona : un examen crítico*, Barcelone : Ediciones del Serbal.
- Capron G. (dir.), 2006, *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, Paris : Breal.
- Cary P., 2012, « Les centres commerciaux à São Paulo », *Espaces et sociétés*, 2/2012 (n° 150), p. 107-127.
- Cary P., Duarte Cáceres N., 2014, « S'éviter ou coexister tant bien que mal. Usages de deux parcs publics à Belo Horizonte », *Espaces et Sociétés*, n° 159, p. 149-166.
- Cherry M., 2013, « La fragmentation, un nouveau regard sur la ville brésilienne ? » dans Carrel M., Cary P., Wachsberger J.-M. (dir.), *Ségrégation et fragmentation dans les métropoles : perspectives internationales*, Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion.
- Da Motta R., 1997, *A casa é a rua*, Rio de Janeiro : Rocco.
- Davis M., 1997, *City of quartz. Los Angeles capitale du futur*, Paris : La Découverte.
- Duhau E., Giglia A., 2012, « De la ville moderne aux micro-ordres de la ville insulaire », *Espaces et sociétés*, n° 150, p. 15-30.
- Frugoli Jr H., 1995, *São Paulo. Espaços públicos e interação social*, São Paulo : Marco Zero/SESC.
- García-Cancelmi N., 1995, *Consumidores y ciudadanos. Conflictos multiculturales de la globalización*, Mexico : Grijalbo.
- Le Galès P., 2011, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, St Just-la-Pendue : Les Presses de SciencesPo.
- Leite R.P., 2007, *Contra-usos da cidade*, Campinas : Editora da Unicamp et Editora UFS.
- Logan J.R., Molotch H., 1987, *Urban Fortunes : The Political Economy of Place*, Berkeley and Los Angeles : University of California Press.
- Mancato E. (et al.), 2013, *Cidades rebeldes. Passe livre e as manifestações que tomaram as ruas do Brasil*, São Paulo : Boitempo – Carta Maior.
- Ogien A., Laugier S., 2014, *Le principe démocratique. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris : La Découverte.
- Prévôt-Schapira M.-F., « Amérique laïne : la ville fragmentée », *Esprit*, 1999, n° 11, p. 128-144.
- Rivière d'Arc H., Memoli M. (dir.), 2006, *Le parti urbain en Amérique latine. Vivre dans le centre des villes*, Liège : Armand Colin.
- Santos M., 1990, *Metropole corporative e fragmentada*. O Caso de São Paulo, São Paulo : Nobel.
- Sassen S., 1996, *La ville globale*. New York. Londres. Tokyo, Paris : Descartes.
- Sorj B., Martuccelli D., 2007, *O desafio latino-americano : coesão social e democracia*, Rio de Janeiro : Civilização Brasileira.



- Sorkin M. (dir.), 1992, *Variations on a Theme Park. The new american city and the end of public space*, New York : Hill and Wang.
- Vidal D., 2000, *La politique au quartier. Rappports sociaux et citoyenneté à Recife*, Paris : EHESS.
- Vuaillard F., « De la nature à vendre : fabrique urbaine et construction d'extra-territorialité à Recife (PE, Brésil) », *Espaces et sociétés*, 2/2012 (n° 150), p. 31-47.